

Chers Parents,

Votre enfant va faire sa rentrée dans notre école, le **mardi 4 septembre 2012 au matin**. Ce sera pour lui l'occasion d'une première véritable séparation avec sa famille, ou bien encore sa première adaptation à une grande structure collective. C'est, pour lui et pour vous, une nouvelle étape à franchir dans son autonomie. Afin que cette rentrée se déroule le mieux possible, voici quelques informations importantes qui vont vous aider à préparer au mieux ce moment. Merci de les lire attentivement.

La Maternelle est une ÉCOLE

L'école maternelle est différente d'une halte-garderie ou d'une crèche. C'est la première étape du système scolaire français, elle prépare les enfants à l'école élémentaire.

C'est un lieu de socialisation, d'adaptation, d'éducation et d'apprentissage.

Les objectifs de l'école maternelle sont déclinés en 6 domaines d'activités (programmes de 2008...) :

S'approprier le langage **Devenir élève** **Agir et s'exprimer avec son corps**

Découvrir l'écrit

Découvrir le monde

Percevoir, sentir, imaginer, créer

L'école maternelle est une école, une **fréquentation régulière** et le **respect des horaires** sont donc indispensables pour que votre enfant s'adapte et progresse.

Dans chaque *classe*, **il y a une enseignante** (ou deux si elles travaillent à mi-temps) **et une ATSEM** aux fonctions différentes mais qui ont comme priorité le bien-être des enfants.

COMMENT PRÉPARER AU MIEUX LA RENTRÉE DES CLASSES

1) Pour le 4 septembre

- Remplir et rapporter **la fiche de renseignements**, n'oubliez pas de signaler en cours d'année vos éventuels changements de numéros de téléphone ou d'adresse (domicile et travail).
- Compléter le papier autorisant des personnes autres que les parents (baby-sitter, grands parents, voisins, frères et sœurs (+ de 12 ans)...) à venir chercher l'enfant à l'école. Pensez au cas où votre enfant serait malade et où il faudrait d'urgence venir le chercher à l'école.
- Apporter deux grosses boîtes de mouchoirs en papier.
- Apporter une paire de chaussons fermés (pas de mule !) qui servira aussi pour l'éducation physique et sportive.
- Apporter une couverture (plaid) pour la sieste,
- Apporter un tablier ample avec manches pour les travaux salissants (peinture, ...)
- Penser à lui acheter des chaussures et des vêtements dans lesquels il est à l'aise, mais qui ne craignent pas les activités salissantes.
- Apporter (éventuellement) une paire de chaussures déjà « abîmées » que vous pourrez laisser à l'école. Les jours de beau temps, les enfants ont à leur disposition du matériel roulant. Les voitures ne sont pas « amies » avec les chaussures.

Si votre enfant doit manger à la cantine ou rester au péri-scolaire, pensez à souscrire une **assurance péri-scolaire ou extra-scolaire responsabilité civile et individuelle** accident. Pensez à respecter les dates d'inscription.

2) Pendant l'été pour préparer la rentrée :

- Penser, dès maintenant à **aménager vos horaires**, si vous travaillez, de façon à pouvoir vous-même accompagner votre enfant pendant ses premiers jours de classe.
- Réfléchir aux différentes solutions pour le repas de midi, entre 12h et 13h20, le soir après 16h30, et aussi pour le mercredi et les vacances.
- Parler de l'école de façon **positive, mais réaliste** :

Horaires, fréquence, l'école c'est tous les jours sauf le mercredi, le samedi et le dimanche. Il y aura d'autres enfants du même âge, certains vont peut-être pleurer. Que fera-t-il à l'école ? Est-ce qu'il y restera pour le déjeuner et le moment de repos ? Il jouera, il chantera, il écoutera des histoires, dessinera, fera du sport et de la peinture, mais pas tout dès le premier jour ! Il devra aussi s'habituer à vivre avec d'autres enfants, à les respecter, à partager, à attendre son tour...

- Préparer son « **doudou** » (marquer son nom et son prénom dessus) et s'il n'en a pas il peut en choisir un (**peluche de petite taille**) qui l'aidera à faire la liaison entre l'école et la maison,

et le cas échéant à surmonter son chagrin. Attention **la tétine** est seulement tolérée pour la sieste pour les petits, dans le dortoir !

- **Marquer ses vêtements** à ses noms et prénoms (on peut trouver des étiquettes à coudre ou à coller au fer à repasser). Cela limitera les pertes et les échanges au cours de l'année.
- Penser à prévoir un mode de garde pour les fois où votre enfant sera malade. À l'école, on ne peut pas donner de médicaments ! Si votre enfant a de la fièvre ou ne se sent pas bien, pensez à lui (il ne sera pas bien non plus à l'école) et pensez aussi aux autres qui risquent la contagion.
- Votre enfant doit être « propre » (plus de couche, savoir demander à aller aux toilettes) pour fréquenter l'école.
- Vous pouvez aussi découvrir la vie de l'école en consultant notre site Internet

<http://ecolexxxxxxx.free.fr>

Pour la bonne marche de l'école...Et une bonne intégration de votre enfant...

Il faut impérativement :

1. Prendre connaissance et respecter le règlement intérieur de l'école : il doit être connu de tous. Le règlement est établi à partir du règlement-type départemental et approuvé lors du premier conseil d'école, il vous sera transmis, vous devrez nous le retourner signé pour attester que vous en avez pris connaissance.

2. Respecter les horaires :

C'est important pour votre enfant, c'est important pour tous les enfants. C'est une manière de respecter son travail et le nôtre. Les portes de l'école sont ouvertes :

pour les entrées :

de 8h20 à 8h30 ou de 8h50 à 9h

de 13h20 à 13h30 (moment de calme, soyez discrets...)

pour les sorties :

à 12h

à 16h30

3. Signaler les éventuelles allergies (alimentaires ou autres) ou maladies chroniques connues de votre enfant (à mentionner sur le recto de la fiche de renseignements).

4. Penser à prévenir l'école (par téléphone ou mail) en cas d'absence en indiquant le motif de l'absence de votre enfant (maladie, raison familiale...). En cas de maladie contagieuse (ou de port d'un plâtre), un certificat médical est obligatoire pour la reprise de la classe.

5. Pour la sécurité de tous, pas d'objet dangereux, ni d'objet précieux (bijoux, argent, clés...), ni de jouet (cela suscite jalousie et dispute, et vos enfants risquent de les perdre.). Pensez à vérifier le contenu des poches de vos enfants. Les bonbons et chewing-gums sont interdits !

6. **Après la rentrée, l'enseignant vous invitera à une réunion de classe.**

7. Si votre enfant a été changé à l'école, vous devez rapporter le plus rapidement possible le change lavé et sec.

8. La coopérative scolaire : Cet argent qui est demandé aux parents sert à enrichir le quotidien de la classe (abonnements, achats de jeux, d'ingrédients pour la cuisine, de petites fournitures...). La participation des parents n'est pas obligatoire mais vivement conseillée. La gestion de l'argent est contrôlée par l'Office Central de Coopérative à l'Ecole (OCCE).

9. Le conseil d'école et les représentants des parents d'élèves :

Des élections ont lieu au mois d'octobre durant lesquelles l'ensemble des parents d'élèves doit voter pour désigner leurs représentants (7). Les parents d'élèves élus participent au conseil d'école, qui réunit aussi les enseignants et les représentants de la mairie. Le conseil d'école permet de recueillir les avis de tous en vue d'améliorer la vie quotidienne à l'école (travaux, problèmes de sécurité aux abords de l'école, manifestations diverses...)

À Tous, nous souhaitons une très bonne année dans notre école !!!

L'équipe enseignante